



# BULLETIN D'INFORMATION

Retrouvez nous sur le WEB

[www.cgt70.fr](http://www.cgt70.fr)

Edito **HAUT-SAONNOIS** N° 2- Décembre 2023

Cher.e.s camarades,

Les syndicats CGT de Haute-Saône ont tenu leur congrès les 22 et 23 novembre 2023 à Port-sur-Saône. Le congrès des syndicats CGT est un moment essentiel dans la vie de nos structures, il permet de répondre aux obligations statutaires mais aussi de tracer des perspectives pour définir notre stratégie et notre démarche syndicale pour le mandat à venir.

L'enjeu était de questionner nos pratiques et notre fonctionnement pour répondre à l'ensemble des besoins, des droits, des intérêts moraux, sociaux et économiques, individuels et collectifs des travailleurs.euses.

Notre priorité est l'amélioration de notre « Qualité de Vie Syndicale », qui a pour objectif de renforcer notre CGT 70 via le plan de syndicalisation et de renforcement 2024/2026.

Plan de syndicalisation et de renforcement que nous avons décidé collectivement, en adoptant le document d'orientation et sa résolution. Sa mise en œuvre devra prendre en compte :

- ▶ **Le renforcement**, le nombre de syndiqué.e.s constitue un élément incontournable du rapport de force.
- ▶ **L'activité syndicale et la vie syndicale** dans l'entreprise avec les syndiqué.e.s et les salarié.e.s, doit se concentrer sur la mise en œuvre des fondamentaux de la vie syndicale CGT.
- ▶ **La continuité syndicale** au passage à la retraite, en ciblant les futur.e.s retraité.e.s et en organisant le syndicalisme retraité en sections syndicales de retraité.e.s, à l'interpro des ULs, ou encore à la Multipro/USR afin d'éviter la rupture, car les retraité.e.s ont aussi des revendications.
- ▶ **La formation syndicale**, nous continuerons à l'écrire est un facteur déterminant pour la construction de notre force militante, la mise en œuvre et le renforcement de notre syndicalisme CGT.
- ▶ **La bataille des idées**, la qualité de nos réponses doit permettre l'adhésion collective et rassembleuse et ainsi créer les conditions nécessaires de la lutte et d'initiatives, en utilisant les outils et les structures à disposition pour élaborer les revendications.
- ▶ **La communication**, en interne et en externe pour partager les informations et les expériences afin de s'enrichir mutuellement de nos différences et de nos expériences.

La mise en œuvre de notre plan de travail est essentielle, pour renforcer la CGT, afin d'atteindre les objectifs fixés collectivement.

Au-delà, au nom du secrétariat, je souhaite à chacune et chacun de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Pour 2024, restons mobilisés, encore plus nombreux, plus déterminés et solidaires.

« Ceux qui luttent ne sont pas surs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu ».

Annick DIDIER  
Secrétaire Générale



LE LIEN 70 des Militants CGT Haut-Saônois

N° ISSN 0338-8034 – Publiissimo Esprit Libre – DIRECTEUR DE PUBLICATION : Annick DIDIER

Parution mensuelle - Imprimé par nos soins sur du papier certifié FSC – Prix 1€

Union Départementale CGT 70 – 5 cours François Villon – 70000 VESOUL

☎ 03.84.78.69.90 – Mail : [ud-cgt70@wanadoo.fr](mailto:ud-cgt70@wanadoo.fr) – Fax 03.84.78.69.91

# 33<sup>e</sup> Congrès des Syndicats CGT de Haute-Saône,

## les 22 et 23 Novembre 2023 à Port-sur-Saône

66 militants représentant 20 syndicats et bases non organisées avaient pris leurs dispositions pour assister à notre 33<sup>e</sup> Congrès départemental. Sandrine MOUREY (SG du Comité Régional), Wiam BAMA (membre de la CEC et référente de L'UD 70), Damien PAGNONCELLI (SG de l'UD 90) et José AVILES (SG de l'UD 25) avaient répondu à notre invitation.

Pour la métallurgie : FAURÉCIA – STELLANTIS – CONFWELL – JOHN DEERE – SIMU

Pour la santé/Action sociale : Maison de retraite de Saulx – HANDY'UP – AHBFC

Pour la Fonction Publique Territoriale : Conseil Départemental – Territoriaux de Lure

Pour les organismes sociaux : UDAF – ADMR – CAF

Le syndicat des Cheminots - Le syndicat SDEN - Le syndicat des Finances Publiques

Le syndicat AFPA - Le syndicat de la FAPT - Le syndicat d'Habitat 70 - Le syndicat MULTIPRO retraité.e.s.

Les bases non organisées : GEFEC – MDL – SILAC – Parisot – CFP – SAHGEV.

Sur les 66 militants présents, 35 étaient mandatés par leur syndicat.

12 femmes : 6 du secteur privé et 6 du secteur public

23 hommes : 14 du secteur public, 9 du secteur privé

L'âge des délégué.e.s s'étalait de 32 ans à 77 ans et la moyenne d'âge était de 49,9 ans.

Pendant la durée du Congrès, c'est le bureau du Congrès élu par l'ensemble des congressistes le 22 novembre qui assure la direction de l'Union Départementale. Les délégué.e.s ont été sollicités par le vote pour élire le bureau du congrès et 4 commissions.

<b>Composition du bureau du congrès</b>
Jean-Pierre POINSOT
Catherine KERLOUEGAN
Gilles DRUBIGNY
Philippe BROCHERÉ
Jean-Luc BAUMGARTNER
Elisabeth GELEBART
Jérôme KURTI
<u>Congressistes</u> : Catherine RICHARD Dan BEAUVOIS

**Les membres du bureau du Congrès et des commissions ont été élus à l'unanimité.**

<b>Commission des mandats</b>	<b>Commission des candidatures</b>
Jean-Pierre POINSOT	Catherine KERLOUEGAN
Christelle JANNIN	Claude MOUGIN
Dimitri CAMUSET	Philippe DAGUET
Jérôme KURTI	Laurent JEUDY
Annick DIDIER	Alain BOURQUARD
<u>Congressistes</u> : Arnaud DANASSIÉ Ludovic BRINGOLD	

<b>Commission du document d'orientation</b>	<b>Commission des statuts</b>
Elisabeth GELEBART	Philippe BROCHERÉ
Jean-Pierre POINSOT	Aliette ROSSIGNOL
Jean-Luc BAUMGARTNER	Gilles DRUBIGNY
Gilles DRUBIGNY	Kolette ATHIMON
Catherine KERLOUEGAN	<u>Congressiste</u> : Vincent RUFFIOT
<u>Congressiste</u> : Stéphanie BAETENS	

Le Congrès a observé une minute de silence en hommage aux disparus sur la période 2020-2021-2022 et 2023

Odile MOLITOR  
Anny DURIN  
Carlos PACHECO  
Jacques DURIN

Cgt ADAPEI 70  
Cgt USR Multipro  
Cgt PSA  
Cgt USR Multipro

Josette GRUSZKA  
Fabienne LIEVIN  
Jeanine PHEULPIN  
Pierre MASSON

Cgt Territoriaux Vesoul  
Cgt FAPT 70  
Cgt EDF  
Cgt CHEMINOTS

**Le rapport d'actualité et d'activité est présenté par Annick DIDIER, suivi d'un débat.**

Depuis notre dernier congrès de 2019, le monde du travail et les travailleurs ont subi de nombreuses attaques, tant sur l'emploi, les salaires, les retraites, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la protection sociale, les services publics, les droits syndicaux, les conquits sociaux, avec en toile de fond une pandémie mondiale.

Le patronat, appuyé par le gouvernement Macron continue de distiller sa politique de casse sociale au nom de la crise. La guerre en Ukraine et la situation en Palestine, rappelle qu'aucun continent n'est épargné par les conflits et que la guerre permet au système capitaliste d'organiser le pillage des matières premières en s'enrichissant outrageusement.

Le rapport d'actualités a abordé l'imposture sociale véhiculée par les partis d'extrême droite qui se propage dans les entreprises, collectivités et services.

Le bilan de l'activité menée pendant 4 années par le collectif de direction de l'Union Départementale a été retracé, les réussites comme les faiblesses et les manques en recherchant les raisons et les améliorations possibles pour l'avenir.

Le débat qui a suivi le rapport d'activité a abordé plusieurs sujets :

- La paix dans le monde et la position CGT.
- La continuité syndicale avec le passage en retraite.
- Notre bataille sur le renforcement et notre qualité de vie syndicale.
- La place des ouvriers dans la CGT.
- Notre Bataille revendicative sur les retraites.
- L'importance de la lecture CGT.

**Catherine KERLOUEGAN a présenté l'état des lieux du département, suivi d'un débat.**

Les données présentées sont à comparer avec celles présentées au 32<sup>e</sup> Congrès de 2019.

Une légère diminution de la population Haute-Saônoise 235 313 (-1 346), avec une petite augmentation des postes salariés 64 731 (+ 1 421) et des retraités 62 806 (+285).

<b>L'emploi par catégorie socio-professionnelle</b>		<b>L'emploi selon le secteur d'activité</b>	
Ouvriers	21 845 (+38)	Administration publique, enseignement, santé, action sociale	34,3 % (-0,9)
Employés	20 997 (- 92)	Commerce, transport, services	34,6 % (+0,3)
Professions intermédiaires	18 190 (+72)	Industrie	19,3 % (+0,2)
Cadres et professions intellectuelles sup	7 305 (-186)	Construction	6,5 % (+0,2)
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6 087 (+191)	Agriculture	5,3 % (+0,2)
Agriculteurs exploitants	2 643 (+20)		
<b>Taux de féminisation des emplois</b>			
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	70,50 % (+0,8)		
Commerce, transport, services	49,10 % (-0,4)		
Construction	9,60 % (+0,4)		
Industrie	27,90 % (-0,3)		
Agriculture	23,40 % (+0,10)		



# LA CGT DANS LE DÉPARTEMENT

1 270 adhérents  
recensés dans  
COGITIEL

153 bases  
recensées dans  
COGITIEL

132 bases  
recensées dans  
COGÉTISE

Il est recensé 150 (-16) adhérents « isolés », qui ne sont rattachés à aucun de nos syndicats



## Taille des syndicats

1	100 adhérents et +
3 (-1)	Entre 50 et 99 adhérents
16 (+4)	Entre 20 et 49 adhérents
13 (+3)	Entre 10 et 19 adhérents
40 (+1)	Entre 1 et 9 adhérents

## Adhérents par profession dans le département

MÉTAUX	236 (+6)	AGRO ALIMENTAIRE	8 (+1)
SANTÉ	234 (+8)	FSPBA	8 (-1)
SERVIVE PUBLIC	118 (-4)	SPECTACLE	8 (+1)
FAPT	106 (-25)	TRANSPORTS	8 (-3)
FNME	74 (-1)	ÉQUIPEMENT	5
ORGA SOCIAUX	56 (-9)	THC	5 (+4)
CONSTRUCTION	36	PORTS ET DOCKS	5 (-1)
CHEMINOTS	35 (-2)	INTÉRIMAIRES	4 (-1)
FERC	32	CNPE	3 (-1)
COMMERCE	25 (-11)	FILPAC	3 (-2)
CHIMIE	21 (-2)	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES	2 (+1)
UFSE	19 (+1)	VERRE ET CÉRAMIQUES	1
FINANCES	14 (-6)		



## Adhérents par UL et par profession

	VESOUL	LURE	JUSSEY	GRAY	LUXEUIL/ST-LOUP	HÉRICOURT
SANTÉ	152 (+11)	2 (-1)	78 (-1)			2 (-1)
MÉTAUX	84 (-6)	29 (-5)	18 (-3)	77 (+23)	28 (-10)	
SERVICE PUBLIC	66 (-3)	24 (+1)	1	2 (-2)	18 (+3)	7 (-3)
ORGA SOCIAUX	49 (-9)	3		4		
FAPT	36 (-18)	26		20 (-3)	19 (-2)	5 (-2)
CHEMINOTS	35 (-2)					
FNME	32 (+1)	15		27 (-2)		
UFSE	19 (+1)					
CHIMIE	18 (-2)				3	
CONSTRUCTION	16 (+2)	10			10 (+5)	
FERC	14 (-4)	6 (+1)		8 (+3)	3	1
COMMERCE	8 (-2)	2 (-2)			15 (-7)	
FINANCES	8 (-2)	4		2		
SPECTACLE	8 (+1)					

TRANSPORTS	7 (-3)	1				
FSPBA	7				1	
AGRO ALIMENTAIRE	6 (-1)	1	1			
PORTS ET DOCKS	5 (-1)					
ÉQUIPEMENT	5					
INTÉRIMAIRE	4					
THC	4	1				
FILPAC	3 (-1)					
CNPE	3 (-1)					
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES	2 (+1)					
VERRE ET CÉRAMIQUE	1					
<b>TOTAL</b>	<b>592 (-33)</b>	<b>124 (-8)</b>	<b>98 (-5)</b>	<b>140 (+12)</b>	<b>97 (-7)</b>	<b>15 (-6)</b>

Age des syndiqués	
Inférieur ou égal à 25 ans	0,4 % (+0,4)
De 26 à 30 ans	2,1 % (+0,4)
De 31 à 35 ans	4,8 % (-1)
De 36 à 44 ans	18,8 % (+2,4)
De 45 à 54 ans	27,7 % (-4)
De 55 à 59 ans	20,3 % (+1,2)
+ de 60 ans	25,8 % (+0,5)

**L'âge moyen des syndiqués est de 52 ans**

Catégorie socio-professionnelle des syndiqués	
Ouvriers	31,5 % (+1,9)
Employés	53,2 % (-1,8)
Ingénieurs, cadres	3 % (-0,2)
Techniciens, Agents de maîtrise	7,2
Enseignants	5,2 % (+0,5)

54,74 % (-0,11)



**86 % des adhérents sont des actifs**

**13 % des adhérents sont des retraités**

45,34 % (+0,19)

Taille de l'entreprise des syndiqués	
Jusqu'à 10	0,20 % (-0,3)
De 11 à 50	6,29 % (-3,72)
De 51 à 100	4,46 % (-1,59)
De 101 à 200	17,65 % (-3,51)
De 201 à 250	1,01 % (+1,1)
De 251 à 500	21,70 % (+4,72)
De 501 à 1 000	22,92 % (+10,36)
De 1 001 à 5 000	25,76 % (-7,5)

Evolution du nombre de syndiqués à la CGT	
2014	1 491
2015	1 392
2016	1 353
2017	1 277
2018	1 209
2019	1 112
2020	1 095
2021	1 066
2022	1 003

**69,60 % des adhérents travaillent dans le secteur privé**

**30,40 % des adhérents travaillent dans le secteur public**

## **Le rapport financier est présenté par le secrétaire à la politique financière Gilles DRUBIGNY, suivi d'un débat.**

« Depuis notre dernier Congrès de 2019, les événements sanitaires et politiques nationalement et internationalement ont eu un impact direct sur notre activité syndicale et nos finances.

Un nombre important de syndicats ou de bases n'ont pas effectué de reversement de cotisations de façon régulière ce qui a un impact direct sur les finances de l'Union Départementale et son fonctionnement.

L'activité réduite pendant la pandémie nous a contraint à annuler les formations qui sont une source de revenu ; pour rappel chaque session de formation C.S.E. organisée par l'Union Départementale est non seulement une source de revenu mais permet aussi de diffuser les revendications de la C.G.T. en la matière

Les trois années écoulées ont vu une inflation galopante augmenter les coûts des matières premières que ce soit le papier, l'essence, l'électricité, la restauration, etc... qui sont autant de charges en hausse dans notre budget.

Nos syndicats doivent impérativement tenir des Congrès régulièrement, déposer leurs statuts à jour, et publier annuellement leurs comptes afin d'entériner leur existence légale ; cette publication rendue obligatoire a un impact direct sur l'existence des syndicats et sur la représentativité.

La pandémie et son confinement ont eu un impact positif sur nos finances puisque les dépenses pour frais de déplacement et de papier pour les photocopies liés à notre activité ont été réduits.

La Commission Exécutive a décidé de se séparer de notre fournisseur de reprographie, dont le coût représentait une charge importante de notre budget ; des démarches ont été effectuées auprès de diverses entreprises du département et un contrat a été signé avec KOESIO.

Pendant les manifestations contre la réforme des retraites nous avons enregistré de nouvelles adhésions ainsi que la création de nouvelles bases qu'il nous faudra soutenir ».

### **Le congrès a donné quitus à l'unanimité concernant le rapport financier.**



Alette ROSSIGNOL, a présenté le rapport de la Commission Financière de Contrôle, suivi d'un débat.

*« Au cours de cette mandature la Commission Financière de Contrôle s'est réunie régulièrement pour examiner les documents comptables en toute transparence.*

*Concernant le matériel de reprographie, la CE a décidé de ne pas reconduire le contrat avec SIGEC.*

*Le choix du nouveau fournisseur s'est porté sur KOESIO qui propose des tarifs de location bien inférieurs à SIGEC et de plus, nous avons privilégié un fournisseur local, de Vesoul.*

*Nous nous efforçons à faire baisser le coût de l'abonnement téléphonique, du matériel repro, sans pour autant remettre en cause l'existence du lien car c'est un outil indispensable à l'information de nos adhérents.*

*Les formations sont un apport financier non négligeable pour notre UD et permettent de développer les connaissances de nos syndiqués. Mais le manque de formateurs ne nous permet pas toujours de répondre aux demandes et besoins de nos syndiqués.*

*La cotisation syndicale est l'élément essentiel de notre politique financière.*

*La question de notre autonomie financière se pose à nouveau.*

*L'intervention du FNI est toujours d'actualité pour assurer l'équilibre comptable de notre UD.*

*Nous devons être vigilant à l'application du 1% concernant la cotisation syndicale.*

*Notre axe prioritaire doit être le renforcement de notre organisation et le reversement à COGETISE de manière régulière.*

*Nous devons toutes et tous poursuivre nos efforts de syndicalisation et d'implantation dans les entreprises dans un contexte difficile.*

*Une campagne de syndicalisation va être mise en place après notre congrès, cela est une priorité.*

*L'amélioration de notre qualité de vie syndicale à tous les niveaux doit être une nécessité pour accroître le rapport de force.*

*Si nous voulons être plus attractifs envers les jeunes, nous devons mieux communiquer et faire évoluer le fonctionnement de notre organisation en lien avec les entreprises et via les réseaux sociaux.*

*La question de la continuité syndicale pour les retraités se pose également et nous devons y réfléchir.*

*Pour mener à bien nos activités, nous avons besoin de l'engagement de femmes et d'hommes pour faire face aux enjeux actuels.*

*Pour conclure ce rapport, la Commission Financière de Contrôle demande au Congrès de donner quitus à l'UD 70 quant à la gestion financière sur les exercices 2020, 2021, 2022. »*

### **Le congrès a donné quitus à l'unanimité à la Commission Financière de Contrôle.**

## **Débat sur le document d'orientation**

Le document d'orientation était axé autour de :

« Redynamiser et faire vivre l'outil CGT en Haute-Saône » et cela passe par :

- Le renforcement
- La continuité syndicale
- La formation syndicale
- La bataille des idées
- La communication

Le syndicat des Finances Publiques a déposé un amendement complétant et enrichissant le document d'orientation initial et la résolution.

**« Cela passe par l'activité syndicale et la vie syndicale dans l'entreprise avec les syndiqués et les salariés »**

« Il est nécessaire d'avoir une CGT forte, qui s'adresse à l'ensemble du monde du travail, aux femmes et aux hommes, aux jeunes et aux retraités. Nous devons nous réapproprier une « culture d'orga » pour une CGT de masse et ainsi contribuer à l'élévation et l'élargissement du rapport de force. Pour répondre aux besoins urgents du monde du travail, il est nécessaire d'avoir un outil syndical efficace, pour incarner un syndicalisme de classe et de masse pour s'opposer au capital, parce que le capital a bien compris que le collectif est un danger pour son organisation.

La priorité des actions syndicales doit se concentrer sur la mise en œuvre des points fondamentaux de la vie syndicale.

- Contact réguliers et suivi des syndiqué.e.s
- Tenue des congrès, des assemblées générales et des réunions statutaires
- Collecte et versements réguliers des cotisations.
- Elections professionnelles.
- Renforcement de la formation syndicale.
- Chaque syndiqué.e.s doit être intégré.e. dans un syndicat, y trouver pleinement sa place et être accompagné.e dans sa prise de responsabilité.

Une vie syndicale conforme à notre conception démocratique n'est possible qu'avec des syndiqué.e.s informé.e.s, à qui nous donnons toute leur place dans l'activité et le processus de prise de décisions, mais aussi des moments de convivialité. Ce qui inclut que chaque syndicat soit doté d'un.e responsable à la vie syndicale ou à l'organisation.

L'activité syndicale dans le syndicat est une responsabilité à la fois individuelle et collective, à laquelle chaque syndiqué devrait participer, pour être auteur, acteur et décideur. L'implication individuelle dans la vie syndicale passe par la participation aux grèves et aux actions définies et portées collectivement, s'impliquer dans les campagnes revendicatives, proposer l'adhésion et se former CGT.

Faire aboutir les revendications passe notamment par le poids de l'organisation syndicale sur le lieu de travail. Ce poids dépend de plusieurs critères : le nombre de syndiqué.e.s, notre capacité d'entraînement des salarié.e.s dans les luttes, notre résultat aux élections professionnelles.

Nous sommes dans la plus grande période des renouvellements des CSE, qui déterminera prochainement notre audience électorale au travers du score et des voix obtenus lors des élections professionnelles, qui s'ajouteront aux résultats du scrutin des élections dans la Fonction Publique 2022. Il nous faut agir au-delà du seul enjeu de la représentativité, ne pas être guidés par une vision à court terme de résultats électoraux où nous sommes. Nous devons agir pour retrouver notre première place au niveau national et agir pour renforcer et implanter la CGT partout.

La syndicalisation des jeunes est une réelle préoccupation, nous devons faire connaître le syndicalisme CGT en amont de ce salariat très souvent précarisé et ubérisé, pour qu'il sache que la défense collective des droits des travailleurs est nécessaire.

A peine 10 % de nos syndiqué.e.s ont moins de 35 ans. Nombre de syndicats sont ou vont être confrontés à des départs à la retraite et se trouvent sans relève. Un accueil systématique des nouveaux et nouvelles embauché.e.s doit être réalisé, des supports existent. Il revient aux organisations de les déployer.

La CGT de demain se construira avec les jeunes d'aujourd'hui.

## Cela a abouti à une résolution.

Le 33<sup>e</sup> congrès des syndicats CGT de Haute-Saône s'engage à mettre tous les moyens nécessaires pour aller au renforcement dans nos syndicats, implanter de nouvelles bases et de s'engager collectivement dans le plan de syndicalisation et de renforcement 2024.

« Pour la reconquête de nos forces organisées et notre audience électorale, la CGT s'engage :

A agir contre les pertes d'adhérents et l'affaiblissement continu de notre audience, car faire aboutir les revendications passe notamment par le poids de l'organisation syndicale sur le lieu de travail. Ce poids est fonction de plusieurs critères : le nombre de syndiqués et leur implication, notre capacité d'entraînement des salariés dans les luttes, notre rapport de force, notre résultat aux élections professionnelles.

A faire de la syndicalisation des jeunes une priorité, et leur permettre de prendre leur place dans la C.G.T. A partir des expériences engagées dans plusieurs organisations, à proposer la création dans les unions locales, dans l'union départementale, de syndicats d'étudiants salariés et de travailleurs en études, sous la même forme que les syndicats interentreprises.

A reconquérir la première place en matière de représentativité nationale. Cela passe par l'implication des syndicats dans les campagnes électorales offensives et la participation à du parrainage. Pour cela, nous nous engageons à développer une démarche permanente de reconquête de notre audience électorale.

A gagner une C.G.T. forte, dans le public, dans le privé, du local au national, pour défendre plus fortement les intérêts des travailleurs dans leur diversité ».

## Rapport de la Commission du document d'orientation et amendements et vote des délégué.e.s.

Toujours 20 syndicats participant au vote, pour une totalité de 5 973 voix.

<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Nul</i>
18 syndicats	0 syndicat	2 syndicats	0 syndicat
5 193 voix	0 voix	780 voix	0 voix

**Le document d'orientation et sa résolution amendés sont adoptés à la majorité.**

La Commission Exécutive sortante a proposé **12 modifications aux statuts de l'Union Départementale**. La Commission des « statuts et amendements » s'est réunie, le congrès s'est prononcé par vote sur chaque amendement. Jean-Pierre POINSOT président de séance a annoncé les résultats des votes du 33<sup>e</sup> Congrès sur les 12 modifications qui sont les suivantes, sachant que **20** syndicats participent aux votes, pour une totalité de **5 973** voix.

	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Nul</i>	
N° 1	5 973	0	0	0	Adoptée à l'unanimité
N° 2	3 499	1 703	771	0	Adoptée à la majorité
N° 3	5 473	0	500	0	Adoptée à la majorité
N° 4	4 856	0	1 117	0	Adoptée à la majorité
N° 5	4 234	0	1 739	0	Adoptée à la majorité
N° 6	5 973	0	0	0	Adoptée à l'unanimité
N° 7	5 741	0	232	0	Adoptée à la majorité
N° 8	5 583	0	390	0	Adoptée à la majorité
N° 9	4 553	1 232	0	188	Adoptée à la majorité
N° 10	4 887	586	500	0	Adoptée à la majorité
N° 11	3 853	1 388	732	0	Adoptée à la majorité
N° 12	5 973	0	0	0	Adoptée à l'unanimité



Le rapport de la Commission des candidatures, propose aux délégué.e.s le vote de la liste des candidat.e.s à la Commission Exécutive et la Commission Financière de Contrôle composée comme suit :

- 18 membres dont 3 pour la CFC, 7 femmes et 11 hommes.
- 5 membres de la Fonction Publique, 9 du secteur privé et 4 retraité.e.s
- 12 membres sortants sont représentés par leur syndicat.
- La moyenne d'âge est de 57,16 ans. (54,25 ans pour la CE/CFC sortante).

<b>Composition de la Commission Exécutive</b>					
Noms - Prénoms	Age	Sexe	Noms - Prénoms	Age	Sexe
<b>Fédération des métaux</b>			<b>Fédération Santé Action Sociale</b>		
Jérôme KURTI	51	H	Edith MARSOT	60	F
Alain BOURQUARD	65	H	Christelle JANNIN	51	F
Laurent JEUDY	63	H	Annick DIDIER	59	F
<b>Fédération FERC</b>			<b>Fédération Services Publics</b>		
Gilles DRUBIGNY	60	H	Aliette ROSSIGNOL	65	F
Vincent RUFFIOT	56	H	Sébastien DENIS	39	H
<b>Fédération des Cheminots</b>			<b>Fédération des Finances</b>		
Laurent THUILLIER	53	H	Kolette ATHIMON	69	F
<b>Fédération des Organismes Sociaux</b>			<b>Fédération Construction Bois et Ameublement</b>		
Catherine KERLOUEGAN	54	F	Dan BEAUVOIS	56	H
Elisabeth GELEBART	63	F			
<b>Composition de la Commission Financière de Contrôle</b>					
<b>Fédération Santé Action Sociale</b>					
Dimitri CAMUSET	50	H			
Claude MOUGIN	54	H			
<b>Fédération des Cheminots</b>					
Philippe DAGUET	61	H			

Nous remercions pour leur engagement....

Jean-Pierre POINSOT

Claudine MORLOT

Pascal FONTAINE

Jean-Luc BAUMGARTNER

Philippe BROCHERE

Joachim MAUBERT

.... qui quittent la CE/CFC



**La composition du Secrétariat est la suivante :**

Annick DIDIER

Secrétaire Générale

Gilles DRUBIGNY

Secrétaire Général Adjoint / Secrétaire à la Politique Financière

Catherine KERLOUEGAN

Secrétaire à la Vie Syndicale

Elisabeth GELEBART

Secrétaire à la Formation

## Le congrès a adopté une résolution d'actualité.

« Les syndicats CGT de Haute-Saône, ont tenu leur 33<sup>e</sup> Congrès les 22 et 23 novembre à Port-sur-Saône. Ils ont pu pendant 2 jours aborder de nombreux thèmes revendicatifs (emploi, salaires, information syndicale, élections professionnelles...).

L'année 2023, a été riche en mouvements sociaux unitaires notamment contre le projet néfaste gouvernement/Medef sur les retraites.

Le débat au 33<sup>e</sup> Congrès a été nourri et a permis de dégager des pistes de travail pour mettre en place une CGT départementale plus forte, plus à l'écoute des salariés.

Le 33<sup>e</sup> Congrès des syndicats CGT s'est doté d'un plan de travail ambitieux axé autour :

- D'un plan de renforcement 2023/2026, incluant la continuité syndicale.
- Du développement de la formation syndicale dans tous nos syndicats.
- De la préparation et du suivi des élections professionnelles.
- L'Europe sociale, économique et écologique restant à construire, la manifestation européenne du 12 décembre 2023, permettra aux travailleurs de différents pays de faire converger leurs revendications vers le niveau où se prennent les décisions : le niveau européen.

En conclusion, l'heure est au rassemblement, à l'action collective et au renforcement.

Port-sur-Saône, le 23 novembre 2023 »

---

### *Communiqué de Presse : « HALTE AU MASSACRE A GAZA ! CESSEZ LE FEU »*

Les syndicats CGT de Haute-Saône réunis lors de leur 33<sup>ème</sup> Congrès Départemental les 22 et 23 Novembre 2023, observent avec inquiétude, horreur et dégoût la guerre menée par Israël dans la bande de Gaza.

L'État d'Israël a commis des atrocités sans précédent, bombardant sans discernement habitations, écoles et hôpitaux en réplique aux attaques sanglantes du Hamas le 7 Octobre dernier contre des civils israéliens dans les villes et les villages.

Depuis le 7 Octobre, 1 200 Israéliens et plus de 13 000 Palestiniens sont morts, dont 4 630 enfants. Nous rendons hommage à l'ensemble des populations civiles, palestiniennes et israéliennes, victimes de crimes de guerre. Chaque vie compte !

L'armée israélienne soumet la Bande de Gaza à des bombardements d'une violence inouïe et à un blocus total qui prive la population d'eau, de nourriture, de médicaments. Les hôpitaux, lorsqu'ils fonctionnent, opèrent aujourd'hui sans anesthésie.

En Cisjordanie occupée, la population palestinienne est soumise à la violence redoublée de l'armée et des colons ainsi qu'à un bouclage du territoire.

Nous demandons un cessez-le-feu immédiat à Gaza, la fin des bombardements, des offensives terrestres et des déplacements forcés de populations, ainsi que la levée immédiate du blocus. Les 239 otages civils israéliens détenus par le Hamas doivent être libérés.

La France doit cesser de soutenir le gouvernement du criminel de guerre Netanyahu. Une paix juste et durable ne sera possible que dans le cadre de la reconnaissance des droits du peuple palestinien, de l'arrêt de la colonisation et de la fin de l'occupation israélienne, dans le respect de l'ensemble des résolutions de l'ONU.

- Cessez-le feu immédiat !
- Arrêt des bombardements et des déplacements forcés de la population !
- Levée immédiate du blocus !
- Protection du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie !
- Les libertés d'expression et de manifestation, libertés démocratiques fondamentales, doivent être respectées.

Seuls les travailleurs peuvent imposer la paix. Nous saluons les syndicats de Dockers en Belgique, en Espagne, en Italie, aux USA qui bloquent les chargements d'armes sur les bateaux destinés à Israël. Nous apportons tout notre soutien aux syndicats de travailleurs palestiniens ainsi qu'aux 35 organisations de défense des droits des Juifs et des Arabes qui se battent en Israël pour le cessez-le-feu immédiat sous la répression du gouvernement d'extrême droite de Netanyahu.



C'est toujours un moment très émouvant que de rendre hommage à un camarade, à fortiori quand il s'appelle Jean-Pierre Poinot et qu'il est question de plus de 50 ans d'adhésion et surtout de militantisme. Plus de 50 ans, dans ce domaine, c'est tout sauf une

anecdote, c'est des années d'adhésion à un projet social, des années de fidélité, de sincérité, disponibilité. C'est aussi une vie entière consacrée aux autres et en particulier à des femmes et des hommes en difficulté, c'est aussi de grandes batailles, que l'on ne gagne pas toujours mais desquelles on sort toujours grandi.

Bien sûr nous n'allons pas pouvoir tout retracer, faute de temps, mais au moins reprendre des éléments importants qui font que, dans l'histoire sociale du bassin graylois, notre JPP, et une poignée de camarades, sont incontournables.

L'histoire sociale et les engagements de JP débutent dès son arrivée à l'usine John Deere. Il faut dire qu'il est pris en charge par le camarade François Fournernet, lequel ne badine pas avec la lutte des classes !

Je ne trahis aucun secret, pour ceux qui te connaissent, mais François et son épouse allaient prendre dans ta vie une place bien plus importante que celles de camarades syndiqués.

A cette époque, quand tu avais la prétention de devenir colleur d'affiche pour la Cgt ou le Parti, il y avait un stage obligatoire pour apprendre à faire de la colle à partir de fécula, dans l'atelier de François. C'était sérieux car il s'agissait, disait-il de marquer la présence de la Cgt sur les localités de Gray et Arc !

Très tôt dans son engagement, sous l'influence des camarades du bassin graylois : François Fournernet, Daniel Paquis (jeune secrétaire du syndicat Cgt John Deere), Michel Carry, Pierrot Beurey, René Tredent, il devient secrétaire de l'UL de Gray, responsabilité qu'il partage avec son camarade Georges Chaix

Cette équipe a, pendant des années, porté l'activité syndicale sur le secteur Arcois et Graylois. Jean Pierre y menait deux activités militantes, à la Cgt et au Parti Communiste, parti auquel il est également resté fidèle.

A cette époque les travailleurs de John Deere bénéficiaient de la diffusion du journal "le Cerf Rouge" dont Jean-Pierre était un diffuseur.

Tout au long de sa vie de militant, JP a toujours eu le souci de l'indépendance de la Cgt, et il a toujours su dissocier ses engagements, même si les deux participaient au même but.

Il a bien sûr intégré la Commission Exécutive et le bureau de notre Union Départementale, avec des mandats à la CRAM, sur les accidents de travail, dans les négociations départementales de l'UIMM avec une autre figure syndicale et politique du département, Gaby Jacquet, il s'investit également dans la formation syndicale.

Des luttes contre les "charrettes de licenciement" des plans sociaux à la John, à la mobilisation pour l'électrification de la ligne Paris Bâle, du grand mouvement contre le plan JUPPE, contre le CPE, à toutes les contestations contre la casse de la protection sociale.

Il ne s'est jamais défilé devant une lutte à organiser et à mener.

Il se dit même qu'il a été vu à Hagondange, lors de la fermeture des hauts fourneaux !

En parallèle et pour compléter son engagement militant, il a été élu conseiller municipal à ARC LES GRAY, et plusieurs fois candidats pour le parti communiste aux élections cantonales.

Bien entendu je ne te rends pas cet hommage à titre personnel mais au nom de l'ud, parce que c'est un honneur pour moi de pouvoir le faire et aussi un peu parce que dans cette UD, pour arriver à prononcer un discours d'au revoir il faut au moins 3 personnes et si ma mémoire est intacte, c'est toi qui a tenu la baraque au congrès de 2016, pour mon départ !

Si je précise que j'interviens pour le collectif c'est qu'il est nécessaire tout de même pour moi de te livrer un sentiment tout personnel.

Notre première rencontre date de l'apprentissage à la colle chez François et nous nous sommes côtoyés, à la Cgt et au parti communiste, pendant une quarantaine d'années, pendant toutes ces années de militantisme je dois t'avouer que j'ai été inquiet quelques fois des sacrifices que tes engagements t'amenaient à faire, mais j'ai toujours été très admiratif de tes engagements militants et tu m'as toujours inspiré beaucoup de respect. En 2010 ou en 2013, au congrès, nous avons fait de toi un secrétaire général adjoint pour l'UD, à l'époque j'étais déjà persuadé que tu aurais fait un excellent secrétaire d'UD, mais il est vrai qu'à cette époque les détachements du privé n'étaient pas facile et que tu n'as jamais cherché à être mis en lumière, cette petite célébration est une entorse à tes habitudes, mais ne nous en veux pas, elle était inévitable pour te remercier de ton apport à la vie de la Cgt dans le département sur les cinquante dernières années.

Ce compliment a été rédigé à deux mains, avec l'apport historique de Maryvonne Dumora, elle terminait son texte par une citation d'Aragon, j'ai choisi de modifier cela, non pas que j'ai rayé Aragon de mes références, mais parce que cela me parle plus de citer Léon BOURGEOIS. Léon Bourgeois, législateur aguerri, il est l'un des rares hommes politiques à avoir présidé les deux chambres du Parlement français. Il est considéré comme l'inspirateur et le théoricien du solidarisme.

Dans sa théorie, l'homme ne devient libre que quand il s'est libéré de sa dette sociale, la dette sociale étant représentée par les acquis de la société du moment de notre naissance et pendant notre construction. Pour être libre l'homme doit alors participer à son remboursement en s'investissant dans le bien social et environnemental pour le bénéfice des générations futures.

Mon cher camarade, ta dette est évidemment remboursée depuis longtemps et tu es libre, libre également de profiter de ton temps pour toi. Mais, te connaissant, je sais que tu ne seras jamais très loin de celles et ceux qui auront encore besoin de toi et à qui tu as consacré ta vie entière. Au nom de la Cgt70, de toutes celles et ceux qui la constitue, nous te souhaitons une douce retraite de militant, nous serons là si tu le souhaites en cas de besoin et enfin, parce qu'on n'a jamais inventé un mot plus approprié, simple mais terriblement important, au nom de tous, pour ton engagement et ton apport, je te dirai juste MERCI.

*Jean-Louis MOREL*

Dans le prolongement des décisions prises au congrès, le collectif de formation CGT 70 a construit et propose le plan de formation pour le 1<sup>er</sup> semestre 2024.

La formation syndicale a plusieurs objectifs :

- Permettre à tous les syndiqués d'acquérir des savoirs et des savoirs faire.
- Permettre à tous les syndiqués d'être acteurs syndicalement pendant toute leur vie dans la CGT.
- Permettre à chaque élu et/ou mandaté CGT d'accomplir au mieux son mandat.

La formation « S'impliquer et participer à la vie de la CGT » est le **pré requis** pour la suite du cursus de la formation du syndiqué CGT. Suite à une forte demande de nouveaux syndiqués à cette formation sur le secteur de Lure, le collectif a décidé d'organiser cette formation à l'UL CGT de Lure. La même démarche peut s'effectuer sur les autres UL CGT.

### PLAN DE FORMATION 1<sup>er</sup> semestre 2024

<b>Du 15 au 19 janvier</b>	<b>Formation « Participer à la vie de la CGT »</b> <b>Module 2 :</b> Thème 1 : L'action syndicale, du lieu de travail à l'international. Thème 2 : La CGT, notre mode d'organisation. <b>Module 3 :</b> <b>Thème 1 :</b> La démarche CGT pour transformer la Société. <b>Thème 2 :</b> Mener la bataille des idées : contester et proposer. <b>Thème 3 :</b> Construire les revendications des salariés et organiser la mobilisation en partant du travail.
<b>Du 5 au 9 février</b>	<b>Formation « CSSCT »</b> Thème 1 : Approche CGT sur le travail, la santé au travail et la prévention. Thème 2 : Approche légale et syndicale pour les missions SSCT. Thème 3 : Les interlocuteurs et le fonctionnement du CSE sur les questions SSCT. Thème 4 : Actions des élus CSE en cas d'accident du travail. Thème 5 : Analyser les risques et développer la prévention.
<b>Du 6 au 8 mars</b>	<b>Formation « des collectifs de direction » pour les membres de la CE et de la CFC</b>
<b>Du 11 au 15 mars</b>	<b>Formation « CSE prise de mandat »</b> Thème 1 : Missions légales du CSE Thème 2 : Les élus CSE, acteurs de la démarche CGT Thème 3 : Porter les réclamations des travailleurs Thème 4 : Intervenir sur les choix de l'entreprise Thème 5 : Promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail Thème 6 : Une politique sociale et culturelle émancipatrice pour les travailleurs
<b>Du 2 au 5 avril A Lure pour les syndiqués du secteur de Lure, Héricourt, Champagney</b>	<b>Formation « S'impliquer dans la CGT »</b> Thème 1 : L'organisation de la CGT Thème 2 : L'action syndicale dans la société <b>Formation « Participer à la vie de la CGT » Module 1</b> Thème 1 : Qu'est-ce que la société capitaliste ? Thème 2 : Le fonctionnement du système capitaliste.
<b>Du 21 au 24 mai</b>	<b>Formation « Prise de notes »</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de note d'après un document écrit, audio</li> <li>• Prise de note dans le cadre d'un débat.</li> </ul> <b>Formation « Rédiger un tract »</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les aspects juridiques.</li> <li>• La communication écrite et orale.</li> <li>• Le tract.</li> <li>• Les mots dans la bataille idéologique.</li> </ul>
<b>Du 5 au 7 juin</b>	<b>Formation « NAO »</b> Moment 1 : Le cadre légal des NAO. Moment 2 : La démarche syndicale pour les négociations. Moment 3 : Les propositions de la CGT concernant les thèmes des NAO.

**RAPPEL : Chaque syndiqué bénéficie de 12 jours de formation syndicale par an.**